



Résolution rédigée à l'intention de :

Madame Valérie Pécresse, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche  
Madame Catherine Bréchnac, Présidente du CNRS  
Monsieur Arnold Migus, Directeur Général du CNRS  
Madame Marie-Françoise Courel, Directrice du Département SHS du CNRS  
Monsieur Jean-Pierre Finance, Président de la Conférence des Présidents d'Université (CPU)  
Monsieur Jacques Fontanille, Président de la Commission de la Recherche de la CPU  
Mesdames et messieurs les Présidents des universités de tutelle des Maisons des Sciences de l'Homme

*Dans le contexte des discussions actuelles sur la place de la recherche en Sciences Humaines et Sociales (SHS) au sein du nouveau paysage de la recherche et dans le cadre des réformes en cours au CNRS, les directeurs des Maisons des Sciences de l'Homme (ou leurs représentants) réunis ce jour en Assemblée Générale ont adopté la résolution suivante :*

Considérant :

- que les 22 MSH du territoire national sont fédérées au sein d'un réseau national constitué en Groupement d'Intérêt Scientifique dont la convention constitutive a été signée le 16 février 2006 par le CNRS, l'ensemble des universités de tutelle des MSH et la Conférence des Présidents d'Université (CPU).
- que les équipes et laboratoires affiliés aux MSH représentent environ 1/3 des effectifs universitaires en SHS et la moitié des effectifs en SHS du CNRS.
- que les MSH ont pour vocation de « supprimer les droits de douane entre disciplines » (cf. Fernand Braudel) et entre institutions.
- que les MSH fédèrent le travail d'équipes et de chercheurs autour de projets interdisciplinaires souvent en lien avec des sujets de société ou d'actualité.
- que les MSH mettent à la disposition de la communauté SHS des plates-formes techniques mutualisées.
- que les MSH contribuent à renforcer la réputation d'excellence des SHS françaises à l'étranger en favorisant l'accueil de scientifiques de haut niveau et en coordonnant des réseaux de chercheurs du monde entier, notamment dans le cadre des programmes européens.
- que les MSH préparent l'avenir des recherches en SHS en veillant à encourager l'insertion professionnelle des jeunes chercheurs en lien étroit avec les écoles doctorales.

Les directeurs réunis dans les locaux de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme de Paris le 7 avril 2008 :

- rappellent que les MSH et leur réseau national constituent un instrument essentiel de structuration, de dynamisation, d'innovation et de valorisation de la recherche en SHS tant au niveau national qu'au niveau régional et local.
- attirent l'attention sur le fait que l'ambition interdisciplinaire qui est au cœur de l'activité scientifique des MSH contribue à enrichir et à dynamiser les champs disciplinaires constitutifs des SHS.
- considèrent que le CNRS, en qualité de partenaire du Réseau National des MSH, doit veiller à proposer un dispositif organisationnel approprié au développement de l'ensemble des recherches en SHS.
- réaffirment leur attachement à un dialogue constructif avec leurs autorités de tutelle (ministère, CNRS, universités et CPU) et s'élèvent contre la volonté d'opposer les recherches menées dans les établissements scientifiques et à l'Université, alors qu'elles sont fondamentalement complémentaires ;
- demandent à être associés activement à la réflexion sur la définition d'une nouvelle organisation de la recherche en SHS en France et tout particulièrement dans le cadre de la réorganisation actuelle du CNRS.